

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Saumur :	
1 an	30 fr.
6 mois	16
3 mois	8
Poste :	
1 an	35 fr.
6 mois	18
3 mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste,
ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne ..	20 c
Réclames, — ..	30
Faits divers, — ..	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

SAUMUR, 15 AVRIL 1886

M. de Bismarck et la République

Pendant que M. Goblet et le parti républicain, aux applaudissements de la presse, poussent à outrance la guerre qu'ils ont déclarée à l'Eglise, et qu'en attendant le jour où ils pourront fermer les églises et interdire le culte ils ordonnent à leurs agents de s'introduire par effraction dans des domiciles privés et aux gendarmes de faire feu sur des femmes, le prince de Bismarck annonce, dans les termes les moins équivoques, son intention formelle d'en finir avec le Kulturkampf et de rétablir la paix religieuse en Allemagne.

Il se peut que les négociations engagées en ce moment entre la chancellerie et les catholiques, se prolongent encore quelques temps et n'aboutissent que dans quelques semaines. Le chancelier est préoccupé, on comprend, de faire passer son attitude actuelle, non pour un changement, mais pour le développement naturel de sa politique. Il ne veut pas qu'on dise qu'il a conquis l'empereur Guillaume à Canossa.

Mais ce qui n'est pas discuté, c'est qu'il tient aujourd'hui à voir la paix se conclure.

Le chancelier ne voudrait pas être pris pour un homme de l'espèce de M. Goblet et de ses collègues qui bouleversent toute notre législation parce que le dogme du péché originel ne leur convient pas et qu'ils veulent qu'on cesse de l'enseigner.

Il y a un abîme entre la ligne suivie par le chancelier et celle des républicains. Pendant que M. de Bismarck se renferme dans une politique, bonne ou mauvaise, nous n'aurons pas à l'apprécier en ce moment, les républicains prétendent réaliser une révolution politique en substituant l'enseignement des doctrines maçonniques à celui du christianisme. Les républicains affectent de considérer le prince comme un souverain étranger, détrô-

né, avec lequel ils désirent rompre au plus tôt toute relation.

Le prince de Bismarck, en véritable homme d'Etat, voit en lui le chef d'une grande religion avec lequel il faut parvenir à s'entendre tout d'abord pour arriver à la paix religieuse; il n'hésite pas à le déclarer hautement.

Pendant que les choses se passent de la sorte en Prusse, les hommes du gouvernement républicain dans notre pays répètent sur tous les tons que le dogme catholique est incompatible avec la civilisation, préparent l'abrogation du Concordat avec la suppression du budget des cultes, insultent les évêques, dépouillent arbitrairement les prêtres de leur traitement, et font tuer des femmes qui méprisent à ce point la République qu'elles osent bien vouloir entendre la messe.

La comparaison, on en conviendra, n'est pas à l'avantage des républicains.

D'un côté, la politique d'un homme d'Etat qui comprend qu'il est allé trop loin et travaille à rétablir la paix.

De l'autre, des gens de parti, des sectaires qui ne reculent devant aucune violence, pas même devant l'effusion du sang, pour satisfaire leurs passions, et poursuivent en aveugles une lutte qui ne peut aboutir qu'à des catastrophes.

LE DRAME DE CHATEAUVILLAIN

Le drame de Châteauvillain est toujours la grande préoccupation de la presse qui est unanime pour donner tous les torts au gouvernement.

Les faits étant bien connus, il est établi aujourd'hui que le gouvernement, si doux aux émeutiers, a traité les catholiques avec une brutalité sauvage.

A Deczeville, il donne pour mot d'ordre: Evitez à tout prix une collision. A Châteauvillain, il ordonne un massacre hideux. Pourquoi cette différence? Parce qu'il a devant lui, à Deczeville, des ouvriers socialistes qui ont massacré un ingénieur; à Châ-

teauvillain, il se trouve en présence d'ouvriers inoffensives.

Tapez dans le tas! dit-il aux gendarmes; et les gendarmes se précipitent sur une troupe de femmes sans défense. Mais ces ouvrières sont catholiques et le grand amour des républicains pour les ouvriers disparaît soudain.

« Ce genre d'usines transformées en cloîtres est aujourd'hui assez répandu, écrit la République; on en cite plusieurs exemples dans le département du Nord; c'est le type préconisé par l'œuvre des cercles catholiques où l'on cite d'ordinaire comme un modèle les établissements Harmel dans la vallée de la Suijpes.

» Dans un certain nombre au moins des manufactures de ce modèle, non-seulement la messe du dimanche, mais le Mois de Marie, toutes sortes d'exercices analogues, et même la confession à des jours déterminés, sont obligatoires. C'est ce qu'on appelle la christianisation de l'industrie, et cela a même donné naissance à un nouveau culte, celui de Notre-Dame-de-l'Usine.

» Est-il bien souhaitable que le gouvernement favorise les organisateurs de ce JOLI RÉGIME au point de les laisser braver ouvertement les lois? »

Des ouvriers catholiques, il n'en faut plus! Gendarmes, fusillez-les comme des lapins!

Naturellement, les journaux républicains rejettent sur les catholiques la responsabilité du sang versé: « c'est le lapin qui a commencé. »

« S'il y a des morts à Châteauvillain, dit la Lanterne, c'est que l'Eglise l'a voulu. C'est M. l'archevêque de Paris qui a tué ces pauvres gens. En signant sa lettre, c'est leur mort qu'il a signée. Les coupables, les responsables, les voilà. »

L'archevêque de Paris ne se serait guère douté de cela.

On lit dans la Liberté, journal républicain mais honnête, au sujet des événements de Châteauvillain:

« La question est grave, très-grave; il y a en France 20 millions de catholiques prêts à défendre leur foi, beaucoup de libéraux disposés à se joindre à eux, et deux partis politiques prêts à s'approprier ces éléments de troubles et de désordres. C'est la République qui joue en ce moment ses destinées; il faut choisir entre le respect sincère de la liberté ou les applaudissements de quelques rhéteurs soutenus par des sectaires encore plus bêtes que méchants. »

Un autre demande :

« Depuis quand l'autorité administrative a-t-elle le droit d'user de la force armée pour se faire obéir? Depuis quand un sous-préfet peut-il se passer de l'autorisation de l'autorité judiciaire pour imposer l'exécution de ses volontés? Depuis quand les citoyens ont-ils perdu le droit de soumettre aux tribunaux leurs contestations avec les fonctionnaires administratifs, avant d'être exposés à l'invasion de leur domicile par la police et la gendarmerie? »

M. Jules Grévy, président de la République, a-t-il supprimé du Code pénal les articles 184 et 144 dont voici le texte :

« Art. 184. — Tout fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire, tout officier de justice ou de police, tout commandant ou agent de la force publique, qui, agissant en sadite qualité, se sera introduit dans le domicile d'un citoyen contre le gré de celui-ci, hors les cas prévus par la loi et sans les formalités qu'elle a prescrites, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un an et d'une amende de seize francs à cinq cents francs, sans préjudice de l'application du second paragraphe de l'article 144.

» Art. 144. — Lorsqu'un fonctionnaire public, un agent ou un préposé du gouvernement aura donné ou fait quelque acte arbitraire ou attentatoire, soit à la liberté individuelle, soit aux droits civiques d'un ou de plusieurs citoyens, il sera condamné à la peine de la dégradation civique.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LIVADIA

Par Jacques BRET

Il était tard quand les jeunes mariés arrivèrent à la maison; les domestiques, en petit nombre, les saluèrent respectueusement leur nouvelle maîtresse. Il faisait trop nuit pour que Livadia pût apercevoir de la demeure où elle entrerait et du parc qui l'environnait, et cependant l'ordre et la régularité de son sentiment d'ennui.

Le même sentiment la dominait encore quand le lendemain matin elle ouvrit sa fenêtre et jeta un coup d'œil anxieux sur la longue terrasse, l'avenue, le jardin sur la gauche et le petit clocher de l'église. Cet ensemble calme, gracieux, borné, et de petites collines successives, n'offre de remarquables horizons que sur les sommets, lui semblait étranger. Elle aperçut les gens d'écurie qui s'occupaient gravement de leur service, la fille de chambre qui portait à ses valiselles leur première

pitance, et le petit vacher qui conduisait sans se hâter ses bœufs et ses vaches dans la prairie voisine.

Elle comprit que cela pouvait se faire tous les jours ainsi, et ce tableau se grava dans sa mémoire comme celui d'une image qu'on connaît par cœur. Aussi quand Louis, le sourire aux lèvres, la rejoignit à la fenêtre en fredonnant quelque heureuse chanson, quand elle vit ce bon visage, confiant et tranquille, elle l'encadra de suite dans son paysage et se dit à elle-même :

— C'est bien cela!

Pourtant l'amour du marquis était si vif et, comme toutes les passions fortes, lui donnait tant d'élan, tant d'imprévu, tant de joyeuses ardeurs, que Livadia trouva en lui dans ces premiers jours d'union cette originalité qu'elle aimait en toute chose et cet enthousiasme violent qui seul lui suffisait. Sous l'influence ardente de sa femme, Louis se prêta à toutes ses fantaisies; ils firent à travers la campagne des promenades interminables, ils ne s'astreignirent à aucune régularité ni dans leurs repas, ni dans leurs heures de sortie; parfois ils erraient une partie de la nuit dans les bois qui s'allongeaient derrière le château; d'autres fois ils partaient avant l'aube, courant les chemins verts et reentrant quand il leur plaisait, au grand mécontentement des domestiques.

— Seigneur Jésus! répétait la cuisinière, ce

n'est pas comme cela que M. le marquis a été élevé. Que va dire M^{me} la marquise à son retour?

Ce retour, Livadia le redoutait profondément; l'ombre de sa belle-mère, qu'elle croyait voir à chaque angle des corridors, lui faisait l'effet de hanter le château; elle sentait un effroi instinctif pour cette femme rangée, sérieuse, méthodique, et c'était une des raisons qui lui faisaient entraîner Louis au dehors, parce que là au moins elle avait l'espace et la liberté. Plusieurs fois cependant le marquis avait essayé de la faire rentrer dans les habitudes d'une vie moins étrange; il avait même parlé par une belle après-midi d'aller faire visite au curé de Saint-Ernigont; mais le front de Livadia s'était si soudainement froncé et son visage avait pris une si rapide expression d'ennui et de mécontentement, que Louis s'était hâté de remettre à plus tard l'accomplissement de tout devoir et de toute sujétion.

La fin de la semaine arriva cependant, et le samedi, vers cinq heures, le marquis et sa femme montèrent dans la calèche découverte qui allait chercher la marquise à la gare. Louis était heureux de revoir sa mère et de lui dire le bonheur qui débordait en lui. Tout le long du chemin, il montrait à Livadia les plantations auxquelles il s'intéressait, les champs de blé mûr où les moissonneurs le saluaient respectueusement, les collines bleues qu'il avait tant de fois gravies; il

parlait à tort et à travers, respirant à pleins poumons cet air natal, embaumé maintenant des parfums du bonheur; mais la jeune femme était absorbée, pensive, et répondait mal à la chaude gaieté de son mari.

Quand la marquise sortit du train et retrouva ses deux enfants, Louis se jeta dans ses bras, et Livadia lui tendit la main d'un mouvement étudié et mesuré. Ils montèrent en voiture; la marquise s'efforçait d'être vive et de parler beaucoup pour mettre de suite un lien d'intimité entre elle et les deux jeunes gens.

— Connaissiez-vous un peu le pays, ma chère enfant, votre nouvelle patrie? Louis, en sa fait convenablement les honneurs?

— Oh! pour cela, mère, vous pouvez être tranquille, nous avons fait de longues courses à travers champs et taillis, et Livadia sait maintenant presque aussi bien que moi les sentiers qui nous avoisinent.

— Tous nos braves gens ont dû être bien heureux de vous voir, ajouta la marquise...

— Quels braves gens? demanda Livadia avec étonnement; je n'ai vu que les domestiques du château.

La marquise regarda son fils :

— Je crois, dit-elle en souriant, que tu n'as pas encore trouvé le temps de conduire ta femme chez tant de vieux amis dévoués qui t'attendent avec

» Si, néanmoins, il justifie qu'il a agi par ordre de ses supérieurs pour des objets du ressort de ceux-ci, sur lesquels il leur est dû obéissance hiérarchique, il sera exempt de la peine, laquelle sera, dans ce cas, appliquée seulement au fonctionnaire qui aura donné l'ordre. »

La guerre civile semble commencée autour des mines; elle ne tardera pas à s'étendre autour des églises, si l'on n'y prend garde. Jusqu'ici les préfets et sous-préfets n'ont encore fait campagne que contre des religieux. Ils sont revenus sains et saufs de leur expédition, mais à peine ont-ils franchi le seuil d'un homme de cœur, que rien n'empêchait de se défendre, que le sang a coulé.

L'ENQUÊTE JUDICIAIRE

La fabrique Giraud a repris son animation; les ouvrières sont presque toutes rentrées.

M. Sachet, procureur de la République, et M. Ferlin, juge d'instruction à Bourgoin, se sont de nouveau transportés à la fabrique Giraud, où ils ont entendu plusieurs personnes qui ont assisté, de près ou de loin, au drame du 8 avril.

Il ressort des dépositions de ces témoins qu'aucune mesure belliqueuse n'avait été prise contre l'autorité, que la manifestation a été spontanée.

M. FISCHER

Nous avons à donner de mauvaises nouvelles de M. Fischer.

On n'a pas encore pu extraire la balle qui s'est enfoncée dans le cou.

Une très-forte fièvre est survenue, et l'on craint l'asphyxie.

On attend le dénouement fatal.

M^{lle} DREVET

L'état de cette jeune ouvrière s'est également aggravé.

Les médecins doivent tenter aujourd'hui d'extraire les deux balles qui se sont perdues dans la cuisse.

Interrogée de nouveau par le juge d'instruction, elle a répété qu'elle fuyait quand elle a reçu par derrière des coups de revolver.

Son tempérament frêle et maladif fait craindre des complications.

LE CURÉ DE CHATEAUVILLAIN.

Les Basiles de la République, et ils sont nombreux, font scélératement courir le bruit que M. l'abbé Guillaud, curé de Chateauvillain, a pris la fuite, afin de détourner sur lui les responsabilités.

M. l'abbé Guillaud n'a pas quitté le chevet du mari de sa nièce, M. Fischer; et là est, en effet, sa place.

L'insulte après l'assassinat!

Chronique générale.

LA RÉPUBLIQUE C'EST L'EMPRUNT

Un de nos confrères a additionné les sommes qui vont être empruntées au Crédit

public dans les mois qui vont suivre et voici ce qu'il trouve au total:

En mai, emprunt de 900 millions en 3 0/0.

En juillet, emprunt de 420 millions en 4 0/0.

En août et septembre, les 50 millions du Crédit Foncier.

En novembre et décembre, émission de 167 millions d'intérêt.

Emission, à la même époque, de 544 millions réclamée par M. Sadi-Carnot.

Total pour 1886: 4 milliard 982 millions.

La République, c'est l'Emprunt!

**

Hier, les couloirs du Palais-Bourbon étaient déserts. La commission de l'Exposition de 1889 s'est réunie. Elle a entendu M. Lockroy qui a exposé les avantages du projet du gouvernement. Elle doit entendre ensuite les auteurs de projet et le gouverneur du Crédit Foncier.

On pense que la commission pourra conclure et nommer son rapporteur avant la fin de la semaine. Mais, dès ce jour, la grande majorité de la commission paraît hostile au projet du ministre du commerce et de l'industrie.

**

Une réunion électorale des plus tumultueuses a eu lieu avant-hier soir à Terguier. MM. Hanoteaux et Gilbert-Boucher, tous deux candidats à l'élection législative dans l'Aisne, ont échangé des soufflets.

**

Au Conseil municipal de Paris, M. Mesureur fait adopter le projet de vœu suivant par 44 voix contre 4:

Le Conseil émet le vœu:

1° Que le droit d'asile, respecté par toutes les nations libres, soit respecté de même en France;

2° Que les mesures d'expulsion prises contre des étrangers n'ayant commis aucun délit soient rapportées.

**

DANS L'ANNAM

Les dernières nouvelles reçues du Tonkin représentent la situation comme s'améliorant de jour en jour. Par contre, elle reste toujours très-difficile dans l'Annam où l'apaisement ne se fait pas. Les bandes de rebelles continuent à être maîtresses d'une grande partie du royaume, notamment du Nord-Ouest.

On signale, d'autre part, sur la frontière nord de l'Annam, des concentrations de troupes chinoises, qui, en même temps qu'elles observent la Birmanie, donnent une attention soutenue aux événements de l'Annam. Les rebelles semblent y trouver des encouragements, et il serait désirable qu'ils ne puissent se faire d'illusion sur l'attitude des autorités chinoises.

On redoute donc, en Annam, certaines difficultés que M. Paul Bert ne parviendra peut-être pas à vivisecter avec son habileté ordinaire.

de vous voir!

Puis, apercevant au bout du massif l'ombre élégante de la jeune marquise:

— Ah! mais vous n'êtes pas seul, et je vais être bien confus de vous recevoir en cet état. Faites entrer ces dames, je vous prie; je vous rejoins au salon.

Louis fit traverser aux deux femmes le petit jardin propre, soigné, régulier, et, poussant la porte, les introduisit dans la salle dont les volets à demi-clos ne laissaient pénétrer qu'un jour timide:

— Asseyez-vous, mère, dit-il, en avançant un fauteuil de paille, je suis chargé de vous faire les honneurs.

Il chercha vainement un autre fauteuil pour Livadia; n'en trouvant pas, il saisit gaiement une chaise, et la lui offrit en disant:

— Il faudra vous en contenter, Livadia, notre ami n'est pas riche.

Au même instant entra le vieux prêtre; il salua la marquise d'Ardennes, et, tenant les deux mains de Louis, tandis que celui-ci lui présentait la jeune femme, il dit doucement en frappant familièrement sur l'épaule du marquis:

— Excusez mon émotion, madame la marquise, mais c'est un peu mon enfant, et, en le voyant heureux, je me sens pénétré de reconnaissance envers Dieu qui lui a ménagé une si douce union.

(A suivre.)

ÉTRANGER

EN BELGIQUE. — Le parti ouvrier belge organise un congrès général, qui se tiendra à Gand les 25 et 26 avril. Une grande manifestation est annoncée à cette occasion.

On annonce de nouvelles grèves dans les carrières de la vallée de l'Ourthe. A Basècles, près de Mons, les grévistes ont fait arrêter toutes les machines; aucun dégât cependant n'a été fait.

LES SOCIALISTES ALLEMANDS. — Une grande réunion de socialistes démocrates a eu lieu à Cologne. Malgré une pluie battante, plus de deux mille personnes y assistaient. On y a traité de la loi de protection des ouvriers, de la loi contre les socialistes qui vient d'être votée, etc. La réunion a voté un ordre du jour de reconnaissance en faveur de la fraction démocratique du Reichstag, pour son attitude pendant la dernière session.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 avril.

On maintient assez facilement les cours d'hier, dans l'espoir fondé que le Sénat votera l'emprunt et que l'émission ne se fera pas attendre.

Le 3 0/0 est à 80.87 1/2, l'amortissable à 83.05, le 4 1/2 0/0 à 109.42 1/2.

Le Crédit Foncier est demandé à 1.352.50.

L'assemblée générale a eu lieu aujourd'hui. Elle a voté le dividende de 60 fr. et réélu les administrateurs sortants.

Les Obligations Communales 1880 et Foncières 1885 se tiennent sans changement. Ces dernières sont au nombre d'un million; lors de l'émission, il en avait été demandé 3.035.693 par 538.199 souscripteurs. Telle est la force de la clientèle du Crédit Foncier. Elle pourrait seule couvrir largement le prochain emprunt en rente 3 0/0.

La Société Générale est bien tenue aux environs de 450 fr. La Banque d'Escompte est très-demandée à 453.75.

Le Crédit Lyonnais est offert à 523.75.

Le Panama est toujours hésitant; si la loterie n'est pas autorisée, comment se procurer 600 millions? C'est là le terrible problème qui éloigne les acheteurs.

Nous chemins sont fermes.

Nouvelles militaires.

L'Instruction pour l'établissement des propositions pour le grade de sous-lieutenant dans l'arme de la cavalerie, publiée par le ministre de la guerre, contient ces articles:

« Art. 36. Le ministre de la guerre fixe, chaque année, le nombre des sous-officiers à admettre, d'après l'ordre de classement, à suivre les cours de la division des élèves-officiers de l'École d'application de cavalerie.

« Art. 40. Les sous-officiers classés pour les emplois spéciaux sont dispensés de suivre les cours de l'École d'application de cavalerie. Ils sont maintenus à leur corps et dans leur emploi jusqu'à l'époque de leur promotion au grade de sous-lieutenant adjoint au trésorier ou porte-étendard.

« Art. 41. Les sous-officiers promus sous-lieutenants dans ces conditions ne peuvent ultérieurement prétendre à un emploi d'officier d'escadron que si leur aptitude au service actif a été constatée par l'inspecteur général. »

L'ARTILLERIE ET LE CARROUSEL DE PARIS.

Sous ce titre, on lit dans la *France militaire*:

« Qui dit carrousel dit tournoi de troupes à cheval, quadrille de cavaliers, exercices équestres de toutes sortes. Or, à notre grand étonnement, dans les troupes qui vont prendre part à cette grande fête de bienfaisance dans la plaine du Champ-de-Mars, nous ne voyons pas figurer l'artillerie!

« L'infanterie ne peut faire partie d'une semblable fête, c'est entendu; mais que n'y convie-t-on l'artillerie de l'École militaire, par exemple?....

« Le programme de la fête devrait être le suivant:

« *École de Saumur*: Courses des têtes, des bagues, des javelots, saut des haies.

« *Spahis*: Attaque d'un convoi et fantasia.

« *Saint-Cyr, cuirassiers et dragons*: Charge en fourrageurs, charge en ligne.

« *Batteries de l'École militaire*: Formation des échelons de combat.

« *Mises au complet de guerre*: Formation des batteries de combat en masse, marche au trot, déploiement de la masse, marche en ligne au grand trot, terminée par une mise en batterie et un feu au commandement des capitaines (trois coups par pièce).

« Nous pensons que cette apparition de

l'artillerie, venant après les charges de cavalerie, serait du meilleur effet.

« Nous savons bien qu'on objecte que l'artillerie ne sera peut-être pas avancée pour arriver à faire semblablement œuvre devant un public qui pourra pas se rendre un compte exact des difficultés vaincues.

« Cela ne doit pas empêcher nous de faire son chemin....

« Brûler de la poudre à la fin du feu de sal serait d'un bon effet et la terminaison favorisée par l'entrée de l'artillerie serait un vrai succès.

« Mêler des voitures et particulièrement des canons à un carrousel n'est pas une faute, au contraire; le tout est de le conduire à temps avec intelligence.

« Faire nouveau en un mot, tout cela, Or, le programme adopté est-il autre que qu'une réédition des anciens programmes? Est-il marqué au coin de l'originalité? est-il un seul article qui puisse être considéré comme entièrement inédit? Nous voyons rien de neuf, rien, pas même la convention du convoi et de ses voitures.

« Et la preuve, c'est que, si notre programme est bonne, on vit chariot et matériel de guerre au grand carrousel donné en 1862, vis-à-vis les Tuileries....

Depuis qu'il est question de former un 4^e régiment de tirailleurs tonkinois, neuf cents demandes ont été adressées au ministre de la guerre par des officiers militaires de tous grades désireux de participer à cette formation.

Le général Boulanger, ministre de la guerre, ne peut donner satisfaction à ces demandes, le régiment n'étant pas formé en majeure partie avec les hommes maintenus volontairement au Tonkin.

Le ministre de la guerre a décidé les dispositions contenues dans la note ministérielle du 10 mars 1886, qui a été dans l'armée de la cavalerie le concours de l'emploi de major, seront étendues à l'artillerie.

Le *Progrès militaire* dit à ce propos:

« Deux notes ministérielles du 10 mars et du 3 avril 1886 ont supprimé le concours pour l'emploi de major dans les armes de cavalerie et de l'artillerie.

« Pour quel motif cette mesure n'a-t-elle pas été appliquée aux troupes à pied? »

« Les fonctions de major n'ont rien de particulier dans une arme plutôt qu'une autre; par conséquent, ce qui a été accordé à l'artillerie devrait être également accordé aux autres armes. »

LES MANŒUVRES EN ALSACE-LORRAINE.

Les grandes manœuvres du 43^e corps auront décidément lieu dans les environs de Strasbourg.

L'empereur d'Allemagne arrivera à cette ville le 10 septembre, et partira le lendemain, une grande revue devant avoir lieu au polygone.

MARIAGES

On annonce les mariages suivants dans l'armée:

— M. le baron Marie-Henri de... lieutenant au 4^e régiment d'artillerie, épousera M^{lle} Louise-Marie de Fontanges, fille du général de division en retraite.

— M. Marie-Joseph-Alphonse... baron de la Bouillierie, lieutenant de dragons, avec M^{lle} Marie-Louise Adeline de Poix.

— M. Camus, sous-lieutenant de chasseurs, avec M^{lle} de Vendôme.

— M. Louis Lambrecht, lieutenant de cavalerie, fils de l'ancien ministre de la guerre, est fiancé avec M^{lle} de Kierulff, appartenant, par son père, à une famille des plus connues de Hongrie.

ÉPICERIE CENTRAL

28 et 30, rue Saint-Jean.

Spécialité de Savons de Marseille. — Savon blanc purifié par huile d'olive — marbré bleu, de la maison Charles Roux (qualité), 0 fr. 30 c. le 1/2 kil. — Savon blanc purifié, 0 fr. 55 c. le kil. — Savon blanc purifié, 0 fr. 35 c. le 1/2 kil. — Savon blanc purifié, 0 fr. 65 c. le kil. — Savon blanc purifié, qualité extra, 0 fr. 40 c. le 1/2 kil. — Savon blanc purifié, qualité extra, 0 fr. 75 c. le kil.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La séance du magnétiseur Moréty, annoncée pour dimanche prochain, sera donnée, comme nous l'avons dit, au profit des pauvres. Elle aura lieu au théâtre et avec le concours de la Musique municipale.

Dorénavant, les cartes de visite portant la mention manuscrite P. P. C. seront considérées par la poste comme imprimées, et ne paieront pas de surtaxe; les nombreuses contraventions qui résultaient de cette mention sont de fait supprimées pour l'avenir.

Un Concours agricole, comprenant les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, du Morbihan et de la Mayenne, aura lieu à Laval, du 4^e au 9 mai 1886.

MONTREUIL-BELLAY. — Le concert donné dimanche par la musique municipale de Montreuil a parfaitement réussi. Cette musique, sous l'habile direction de son jeune et sympathique chef, M. Renault, a exécuté avec succès plusieurs morceaux. Elle ne saurait trop remercier MM. Goubeault, Weber, Coulon et David de leur concours.

SOULANGER. — Dimanche dernier, les électeurs ont élu conseiller municipal le candidat conservateur M. Gervais, qui a obtenu 128 voix, contre 100 données à M. Thouret, candidat républicain. Cette élection donne la majorité aux conservateurs dans le conseil municipal. Le républicain Thouret avait déjà été battu en 1884 et 1884. Dimanche, il a subi son troisième échec. Toute la commune a marché au scrutin avec un ensemble parfait; on ne compte pas d'abstentions.

LES CONSCRITS DE SAINT-MATHURIN.

On lit dans le *Petit Courrier* : « Certains républicains — mal avisés — font courir le bruit que la poursuite intentionnelle aux jeunes conscrits de Saint-Mathurin aurait été abandonnée, grâce à l'influence de M. Émery, médecin à Saint-Mathurin et conseiller général. » Ce bruit, qui, s'il était fondé, ne ferait honneur ni au patriotisme de M. Émery, ni à l'indépendance des magistrats, est complètement inexistant. Si le parquet n'a pas donné suite à un procès — réclamé par les républicains — c'est qu'il n'a pas pu faire autrement, attendu que les actes imputés aux jeunes gens en question ne constituaient pas le moindre délit. Pris entre un acquittement inévitable et un non-lieu ridicule, M. le juge d'ins-

truction a choisi la solution la moins grossière. » C'est ce qu'il avait de mieux à faire. »

Quel tapage, cependant, les feuilles républicaines ont fait à l'occasion du drapeau de Saint-Mathurin ! Comme toujours, beaucoup de bruit pour rien.

ANGERS.

Lundi soir, vers sept heures et demie, deux soldats du 135^e de ligne, dont l'un a nom Parmentier, et un pontonnier appelé Monnier, ont assailli brutalement le jeune Fischer, Georges, âgé de 20 ans, rue de la Croix-Blanche.

L'un des militaires a porté force coups de pieds au civil, pendant que l'autre le frappait d'un coup de baïonnette au front.

Tombé sans connaissance sur le pavé, Fischer a été relevé et porté au poste de la place Copif, où M. le docteur Jagot est venu le visiter et panser ses blessures.

Le médecin a déclaré que la vie de la victime n'était pas en danger. Fischer a été conduit à l'hôpital.

A ce propos, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, nous devons signaler ici une remarque faite par tout le monde. Angers est une ville où presque chaque semaine des rixes s'engagent entre les civils et quelques soldats de la garnison. Dans presque tous les conseils de guerre tenus à Tours, il se trouve un soldat d'un de nos trois régiments sur le banc des accusés.

Notre compatriote, le peintre du plafond de l'Opéra de Paris et du Théâtre d'Angers, M. Lenepveu, est chargé de continuer les peintures décoratives du Panthéon, que la mort de Paul Baudry a laissées inachevées.

Le *Phare de la Loire* rapporte que, dimanche matin, à la descente d'Angers à Nantes, l'*Abeille* n° 8, qui fait entre les deux villes le service régulier des voyageurs, a été assailli par une tempête de neige qui l'a accompagnée depuis la Possonnière jusqu'à la Rabatière, c'est-à-dire sur un parcours de 40 kilomètres. Le petit vapeur a dû mouiller pendant dix minutes, par prudence, manquant absolument de vue pour se diriger.

TOURS.

Un singulier accident est arrivé, au Menelon, à un territorial, le nommé Chauveau.

Cet homme avait commis l'imprudence de laisser dans sa poche un couteau tout ouvert. En jouant avec des camarades, il est tombé si malheureusement que le couteau a pénétré dans sa cuisse.

La blessure est assez grave; elle a nécessité le transport de Chauveau à l'Hospice où il devra séjourner quelques jours.

POITIERS.

On annonce que le cours pratique de tir pour l'artillerie, qui existe actuellement à

Bourges pour les cadres, serait prochainement transféré à Poitiers.

Comme conséquence de cette mesure, la 6^e batterie du 16^e bataillon d'artillerie de forteresse, qui tient garnison à Bourges, viendrait également à Poitiers.

CHATELLERAULT. — La manufacture de Châtellerault va prendre une importance considérable.

Samedi dernier, 40 avril, a eu lieu l'adjudication de travaux s'élevant à la somme de 372,000 fr. pour la construction de nouveaux ateliers.

L'ÉLECTION DES DEUX-SÈVRES.

L'élection législative qui a eu lieu dimanche dans les deux-Sèvres sera l'objet d'une contestation fort embarrassante pour les républicains, dont le candidat a employé des affiches contresignées par M. de La Porte, sous-secrétaire d'Etat aux colonies.

A la vérité, le gendre de M. Allain-Targé n'a fait suivre son nom que de sa qualité de député des Deux-Sèvres, sans mentionner sa situation officielle, mais il y a des précédents formels.

Du temps de l'Assemblée nationale, M. Deragneucourt fut invalidé parce que la simple signature de M. Barthélemy Saint-Hilaire, alors chef du cabinet de M. Thiers, figurait parmi celles d'autres personnalités républicaines.

Et cependant M. Barthélemy Saint-Hilaire ne faisait pas officiellement partie du gouvernement, comme M. de La Porte!

Le fondateur et président honoraire des Sociétés de Sauveteurs de France, M. Laurent Guérin de Tencin, est mort dimanche matin, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées mardi, à l'église Notre-Dame-des-Champs.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Vendredi 16 avril, la *Compassion de la B. V. Marie*, fête patronale.

Indulgence plénière pour les personnes qui visiteront le sanctuaire.

Première messe à 6 heures; deuxième à 7 heures; troisième à 8 heures.

Grand'messe à 9 heures.

A 3 heures, complies; sermon prêché par le R. P. Courtellemont, prédicateur de la station de carême à Saint-Pierre. — Salut solennel.

Une quête sera faite pour les besoins de la chapelle.

LA GLANEUSE 51, 53, Rue Saint-Jean, SAUMUR MODES

Chapeaux pour Dames, Enfants et Jeunes Filles
Modèles Elegants et Exclusifs.

cessant de suivre les murs du Bon-Pasteur, s'inclina soudainement à gauche pour suivre désormais une direction parallèle à la rivière, elle tressaillit tout à coup; une vive rougeur se répandit sur ses traits, et elle fit un mouvement comme si elle voulait retourner sur ses pas.

A cent mètres devant elle, elle venait d'apercevoir, sur le chemin, un jeune homme de vingt-huit à trente ans, dont la tournure et la physionomie n'avaient rien d'ailleurs qui fût de nature à justifier cette frayeur instinctive.

Il portait le costume mi-bourgeois d'un ouvrier vêtu de ses habits du dimanche, et ses vêtements faisaient ressortir ses formes vigoureuses qui ne manquaient ni de proportion, ni d'élégance.

Il marchait du pas ferme et un peu lourd d'un homme que de durs travaux obligent à de longues et continuelles dépenses de force musculaire, et ses mains, noires encore de la poussière et de la fumée de la forge, annonçaient un ouvrier habitué à travailler le fer.

Sa physionomie intelligente et sympathique était comme éclairée par le regard bienveillant et doux de ses yeux bleus et par le sourire qui d'habitude errait sur ses lèvres, sourire tout empreint du contentement et de la bonne humeur que donne une âme honnête et la conscience du devoir vaillamment accompli.

Une masse épaisse de cheveux blonds encadrait

QUI VEUT TROP PROUVER, NE PROUVE RIEN. C'est le cas de beaucoup de ces médicaments qui naissent au milieu d'un tapage d'enfer, qui promettent de guérir tout le monde, et qui sont oubliés au bout de quelques mois, si toutefois leur existence éphémère va jusque-là. Mais nous applaudissons à l'exemple des Pilules suisses qui se trouvent depuis nombre d'années dans toutes les familles; toutes les cures opérées par les Pilules suisses, qui seront reproduites désormais dans ces colonnes, seront pour ainsi dire autant de documents officiels, puisque les malades guéris ont fait légaliser leur signature à leur mairie respective; des preuves aussi indiscutables ne sont jamais de trop quand il s'agit de notre santé et de notre argent. — *Tracy-le-Mont (Oise)*. Mon père souffrait depuis très-longtemps de douleurs rhumatismales et ne pouvait se livrer à aucun travail; depuis qu'il prend de vos bonnes Pilules suisses à 1 fr. 50, il va beaucoup mieux, il tient à en avoir toujours sous la main. Je prie M. Hertzig, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, de recevoir mes sincères remerciements et je l'autorise à publier ma lettre, s'il le juge à propos. A. Péroux. — *Légalisation de la signature de M. le Maire de Tracy.*

LA GLANEUSE
51 et 53, rue St-Jean,
— SAUMUR —
OMBRELLES
EN-CAS, PARAPLUIES
CHOIX CONSIDÉRABLE.

SALONS DE MODES

20, Rue Saint-Jean, 20,
SAUMUR

M^{me} RICHARD a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle ouvrira ses salons le mercredi 14 avril.

Elle se tient entièrement à la disposition de toutes les Dames — qui voudront bien l'honorer d'une visite — pour leur faire voir les nouveautés de la saison.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charbon) contient, dans son numéro du 15 avril :

TEXTE. — Pauvre pitra! par M. Edouard Charbon. — Les Remords du docteur Ernster, par M. J. Girardin. — Oser, par M. Paul Lafitte. — Impressions d'une rôdeuse de nuit, par miss Sarah Jowett. — Les appareils enregistreurs, par M. E. Lefebvre.

GRAVURES. — Sur la done, peinture par G.-A. Jacquin. — Le Château de Warwick dans son état actuel. — Couverture d'un miroir de poche en ivoire sculpté. — Une Fête à l'île Barbe, d'après Olivier, peintre, et Philippe le Bas, graveur. — Fac-similé des gravures de l'affiche du cirque ambulant de Christoph de Bach (Nuremberg, 1819).

LES PERSONNES AFFAIBLIES par un appauvrissement du sang, auxquelles leur médecin conseille l'emploi du FER, supporteront sans fatigue les gouttes concentrées de FER BRAVAIS, de préférence aux autres préparations ferrugineuses.

Dépot dans la plupart des Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN HEUREUX ACCIDENT

Devant elle les coteaux étendaient leurs pentes semées de maisons de plaisance, de fermes et de villages qui, dans l'atmosphère embrasée par les rayons du soleil, se détachaient comme des points lumineux au milieu de cultures aux couleurs éclatantes et variées ou de verdoyants massifs de verdure. Sur sa droite, l'horizon était fermé par l'im-pénétrable fouillis de verdure que forment les arbres de la promenade de la Baumette et les pentes boisées dont elle le suit le contour.

Dans le vaste bassin que ces collines circonscrivent, et dont les lignes arrondies viennent converger aux rochers de la Baumette qui s'avancent comme un promontoire vers les collines escarpées situées sur l'autre rive, en laissant seulement à la rivière un étroit passage à travers lequel on apercevait, sous un voile de brume vaporeuse et bleue, les coteaux alors ensoleillés de la Loire, — entre les deux courbes de leur ovale arrondi, à travers des immenses prairies dont le verdoyant tapis était alors diapré des plus vives et des plus fraîches couleurs de la flore printanière, la Maine, dont les eaux

scintillaient comme une nappe d'argent, traçait ses courbes molles et sinueuses.

Le long de la route que suivait Marie, de longues files de peupliers, des bouquets de léards et de saules projetaient çà et là une ombre grêle et fraîche.

Les larges fossés pleins d'eau qui bordent la route et sillonnent les prairies comme de profondes tranchées étaient tapissés d'une couche profonde de plantes aquatiques, sur les larges feuilles desquelles flottaient mollement les fleurs blanches et jaunes des nénuphars, tandis que, sur les pentes, des masses épaisses de myosotis étalaient leurs fleurs épanouies en nappes d'un bleu céleste.

De ces myriades de fleurs semées dans les prairies par la main inépuisable du printemps, des champs en pleine végétation, des arbres chargés d'un épais et verdoyant feuillage s'échappaient mille senteurs qu'une brise à peine sensible apportait sur son aile légère et qui chargeaient l'atmosphère de leurs effluves pénétrantes.

Marie, sans en avoir conscience, en subissait l'action.

Sa tristesse s'était insensiblement changée en une mélancolie douce et rêveuse, et des pensées affectueuses et tendres avaient bientôt chassé de son esprit les souvenirs douloureux et les images lugubres.

Comme elle arrivait à l'endroit où le chemin,

son visage aux traits réguliers et fins, dont les lignes délicates et un peu molles étaient relevées et comme estompées par la coloration ardente du teint, brûlé par le feu de la forge, coloration qui lui donnait un air viril.

Marie avait bientôt réprimé le mouvement involontaire qui l'avait portée tout d'abord à éviter la rencontre de ce jeune homme.

Elle eût voulu le fuir, du reste, qu'elle ne l'aurait pu.

Il l'avait aperçue longtemps avant qu'elle ne le découvrit, et Victor et Suzanne, qui semblaient le connaître de longue date, s'étaient au même instant élancés d'un air joyeux à sa rencontre, en criant :

— Monsieur François ! monsieur François ! Bonjour, monsieur François !

François, dont la figure s'était épanouie en voyant les deux enfants venir à lui d'un mouvement si spontané et si joyeux, donna une tape amicale sur la joue de Victor, lorsqu'il fut arrivé près de lui; puis, prenant Suzanne par la taille, il l'éleva jusqu'à la hauteur de son visage et l'embrassa sur les deux joues.

Et hardi sans doute par l'accueil amical des deux enfants, il se dirigea vers Marie non sans une certaine hésitation où perçait une émotion assez vive.

(A suivre.)

ERNEST FALIGAN.

FAILLITE JOUANDOU.

Les créanciers du sieur Jouandou, ancien maître d'hôtel à Saumur, dont les titres ont été vérifiés et affirmés, sont informés que M. le juge-commissaire a ordonné la répartition d'un dividende aux créanciers de cette faillite; ce dividende sera payé aux créanciers, munis de leur titre d'admission, le mardi 20 avril présent mois, par M. Proust, syndic de la faillite, demeurant à Saumur, rue Daclier.

(276) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

L'ADJUDICATION des propriétés de la Petite-Motte et de la Louetière, situées commune de Saint-Lambert-des-Lévées, et de 4 Maisons, sises à Saumur, rue de la Tonnelle et rue du Petit-Pré, annoncée pour le Dimanche 18 avril, est remise à un jour qui sera fixé ultérieurement. (280)

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER Pour le 24 Juin 1886

UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle.

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, DE DIVERS

OBJETS MOBILIERS

Dépendant de la succession vacante du sieur Désiré FOUQUET.

Le lundi 19 avril 1886, à une heure du soir, à Saumur, rue de la Visitation, n° 86, appartenant à M. Serbelle, marchand-tripier.

Il sera vendu:

Un équipage complet, charrette à limons, jeux de tir et de massacres avec leurs barriques et accessoires, papier à lettre, plumes, fleurs artificielles, outils et autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

A LOUER PRÉSENTEMENT GRAND ETABLISSEMENT

Très-confortable, Pour noces, banquets, bals.

Comprenant: Grand CAFÉ avec billard, vaste jardin, deux jeux de boules, tir, balançoires, trapèzes et jeux divers.

MAISON d'habitation avec remise et écuries, située route du Pont-Foucard à Saint-Florent.

S'adresser à M. MENIER-GUÉRET, rue de Lorraine, 20, Saumur. (252)

A LOUER DE SUITE MAISON DE CAMPAGNE

Avec remise, écurie et jardin.

Située route de l'Aulhion, près la gare. S'adresser à M. ROZEAU, à Saint-Martin-de-la-Place. (256)

Établissement d'Horticulture JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAÏQUES

Ventiniennes & Romaines

VERCELLETTI FRÈRES A SAUMUR

3, place du Mouton, 3.

Vente de ciment en gros et détail.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux?

Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

GRANDS MAGASINS Pour Commerce de Vins A LOUER

PRÉSENTEMENT, Route de Rouen, à la Croix-Verte, Saumur.

Cellier à tenir 500 barriques, vastes greniers, cour, écurie, etc.

Ces bâtiments peuvent servir à toute exploitation.

Prix modéré.

S'adresser à M^{me} veuve DESCHAMPS, propriétaire à la Croix-Verte.

M. VERNERY Opticien à Pontivy,

A l'honneur d'informer le public de son arrivée en cette ville, où il sera visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes, ignorant complètement ce qu'il vend. Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, M. VERNERY est parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'Exposition de 1878.

Il possède un grand choix de montures-lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues. Nouveaux pince-nez auto-fixe tenant très-bien sur tous les nez, et il est très-doux.

On fait toutes les réparations d'optique demandées. Entrée libre, hôtel de Londres, à Saumur, pour 6 jours seulement. (239)

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.

12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordéur, intéressé de la maison Lépicier et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

Offres et Demandes

REPRÉSENTANT est demandé pour Saumur, produit de 600 à 700 francs par an, travail neuf jours par mois, cautionnement. — S'adresser à M. CHAUVIN, rue Saint-Nicolas, 54, de 6 heures à 7 heures du soir. (280)

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE de suite dix ouvrières pour corsages et jupes. S'adresser à MM. ROCHER et GUILBAUD, 35, rue Saint-Jean. (263)

ON DEMANDE un garçon de 15 à 18 ans, muni de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUÉ demande un jeune homme se destinant à la photographie.

ON DEMANDE un ménage, le mari jardinier, la femme pour soigner les volailles. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE sans enfant demande une place. Le mari, ancien militaire, soignerait des chevaux, et la femme est lingère et femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

VOLAILLES 200 Poullets engraisés en 20 jours. GAVEUSE MÉCANIQUE d'occasion, entièrement neuve. S'adresser au bureau du journal.

VICHY Administration - Paris, 8, Boulevard Montmartre. PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles. SELS de VICHY pour BAINS. — Un Bouteau pour un Bain. SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE. Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875. LA VELOUTINE EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

SANS PALAIS NI CROCHETS DENTS Léon A. Fresco Chirurgien-Dentiste 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR Extraction, Aurification - Prix modéré. Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 AVRIL 1886. Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture précé., Dernier cours, and OBLIGATIONS.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. Ligne de l'État SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY, MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR, SAUMUR - BOURGUEIL, BOURGUEIL - SAUMUR, SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS, THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR, MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers, POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.